
**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ANGERS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du conseil d'administration****SÉANCE DU 29 JUIN 2023****L'an DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE VINGT-NEUF JUIN,**

à 18h, le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la Ville d'Angers, dûment convoqué le 23 juin 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Christelle LARDEUX-COIFFARD, Présidente déléguée, représentant Monsieur Jean-Marc VERCHÈRE, Maire, Président, empêché.

Etaient présents : Christelle LARDEUX-COIFFARD, Richard YVON, Claudette DAGUIN, Anne-Marie POTOT, Christine STEIN, Augustine YECKE, Cécile ALLEMAN, Nicole BERNARDIN, Angelo TOCCO.

Etaient excusés : Jean-Marc VERCHÈRE, Sophie FOUCHER-MAILLARD, Céline VÉRON, Benoit AKKAUI, Philippe BOURGETEAU, Emmanuel LEFÉBURE, Marie-Claire LUCAS, Antoine MASSON.

OBJET : Patrimoine : Marché « Maintenance préventive et corrective des postes haute tension, groupes électrogènes et onduleurs implantés sur le territoire d'Angers Loire Métropole » - Groupement de commande constitué de la Communauté Urbaine d'Angers Loire Métropole, de la Ville d'Angers et du centre communal d'action sociale d'Angers – Appel d'offre ouvert sous la forme d'un marché ordinaire de services à prix mixtes constitué de 3 lots – Autorisation de signatures.

Madame la Présidente déléguée expose,

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 20 avril 2021, le centre communal d'action sociale d'Angers a autorisé la signature d'adhésion à la convention de groupement de commandes « Fournitures et services » composée des membres fondateurs suivants :

- Angers Loire Métropole, désigné coordinateur du groupement de commandes,**
- La Ville d'Angers.**

Le 13 mars 2023, Angers Loire Métropole, coordonnateur du groupement de commandes, a lancé une procédure d'appel d'offres ouvert alloti sous la forme d'un marché ordinaire de services à prix mixtes, en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique. Chaque marché fera l'objet d'un marché séparé.

La consultation est composée de 3 lots :

- Lot n° 1 : Maintenance des postes à haute tension
- Lot n° 2 : Maintenance des groupes électrogènes
- Lot n° 3 : Maintenance des onduleurs

Le marché simple à prix mixtes est passé pour une durée initiale d'un an, renouvelable cinq fois par périodes successives d'un an, soit une durée maximum de 6 ans.

La remise des offres a eu lieu le 12 avril 2023 à 14h00.

A l'issue de l'analyse des offres remises par les candidats, et suite à la décision de la commission d'appel d'offres du groupement du 30 mai 2023, il a été décidé d'attribuer les marchés aux opérateurs suivants :

Lot n° 1 « Maintenance des postes à haute tension » :

- **SPIE FACILITIES – Direction Ouest - sis 44800 SAINT-HERBLAIN**

Lot n° 2 « Maintenance des groupes électrogènes » :

- **MECAVEA sis 72700 ROUILLON**

Lot n° 3 : « Maintenance des onduleurs » :

- **SPIE FACILITIES – Direction Ouest – sis 44800 SAINT-HERBLAIN**

L'objet de cette délibération est d'autoriser le coordonnateur (Angers Loire Métropole) à signer les marchés pour chaque membre du groupement.

Les dépenses seront imputées au compte 6156 « Maintenance » du budget principal et au compte 61568 « Maintenance – Autres » des budgets annexes.

Après avoir délibéré, le conseil d'administration autorise, à l'unanimité, le représentant d'Angers Loire Métropole, en sa qualité de coordonnateur du groupement de commandes, à signer et notifier les marchés attribués par la commission d'appel d'offres du 30 mai 2023 ainsi que les éventuels avenants ou actes modificatifs pour le compte du centre communal d'action sociale.

Christelle LARDEUX-COIFFARD
Présidente déléguée

